

Déclaration issue d'une réflexion collective sur les droits de l'Océan Pacifique

Cette déclaration a été rédigée au terme d'un atelier à Auckland, Nouvelle-Zélande, les 19 et 20 novembre 2018, intitulé « Etude de faisabilité sur les droits de l'Océan Pacifique ». Les participants ont convenu d'une vision partagée pour l'avenir, et du travail pour partager ce concept et augmenter la connaissance sur la parenté de l'Océan.

Nous sommes l'Océan et l'Océan, c'est nous. L'Océan est notre source de vie, notre famille et notre sang. Les systèmes et les êtres de la Terre sont reliés et interdépendants. L'Océan a l'autorité (Mana) et la force de la vie (Mauri).

L'Océan est à l'origine de toute la vie. Nous pouvons assurer les changements fondamentaux requis si nous respectons l'Océan et tout qu'il contient. À aucun moment auparavant dans l'histoire de l'Homme, ceci n'a été aussi nécessaire, en raison des impacts cumulés sur sa santé de la surpêche, du changement climatique, des déchets plastiques et de la pollution.

Nous avons la responsabilité et le devoir de conserver, de protéger et de défendre les droits de l'Océan ; les droits des générations passées, présentes et futures de tous les êtres se fondent sur le respect des droits de l'Océan.

L'Océan n'est ni une propriété ni une ressource, il ne sert pas qu'au bénéfice de l'Homme. Nous ne possédons pas l'Océan. Il est une entité, avec des droits, y compris notamment : le droit d'exister, de prospérer et d'évoluer, le droit intégral à la santé, le droit d'être exempt de pollution et d'être sain, avec un système climatique qui fonctionne, le droit à la restauration et à la régénération, et le droit à la pérennité de ses fonctions et ses cycles essentiels.

En dépit de la multitude de lois conçues pour protéger et conserver l'Océan, les valeurs anthropocentriques dominantes, les cadres et les pratiques juridiques et économiques, n'ont eu pour conséquence qu'une escalade de dégradations. Nous visons à accélérer une transformation dans notre comportement social, juridique, gouvernemental et économique afin de vivre en harmonie avec l'Océan.

Nous reconnaissons notre PARENTÉ avec l'Océan. Nous devons transformer nos droits sur l'Océan en nos responsabilités et nos obligations vis-à-vis de l'Océan.

"Et ainsi, nous devons considérer les droits de l'Océan. Tout comme ceux qui ont été traités injustement ont trouvé nécessaire de revendiquer leurs droits, l'Océan aussi a été traité avec injustice et manque de respect. Au point que maintenant, nous estimons nécessaire de permettre à l'Océan de revendiquer ses droits..." » Henry Puna, premier ministre des îles Cook.

Nous soulignons que nos systèmes de gouvernement doivent reconnaître et protéger les droits de l'Océan d'une manière culturellement appropriée, basée sur et compatible avec les valeurs et les croyances communes des populations océaniques. À la lumière de la reconnaissance des droits des océans, nous reconnaissons que l'Océan est un être vivant dont nous sommes les gardiens.

Nous nous engageons à faire avancer ce changement de paradigme, à promouvoir les principes ci-dessus et à les rendre fondamentaux dans notre travail. Nous invitons les représentants et les dépositaires de tous les océans à contribuer à cet effort, et à partager ces principes aux échelles locales, régionales et globales.

Si contribuer à la rédaction d'un projet de convention pour les droits de l'Océan Pacifique, contacter Victor David (victor.david@ird.fr).

Les participants à l'atelier d'Auckland :

Andrews Olive	Conservation International (CI) NZ & Pacific Islands
Bender Michelle	Earth Law Center (USA)
Beziac Carole	Tevaha Stories
Cabanes Valerie	Global Alliance for the Rights of Nature, Europe
Cuneo Esther	Les Nouvelles Calédoniennes
David Victor	Institut de Recherche pour le Développement (IRD)-New Caledonia
Evans Jacqui	Office of Prime Minister, Cook Islands
Govan Hugh	LMMA/University of South Pacific, Fiji
Hikuroa Dan	University of Auckland
Maloney Michelle	Australian Earth Laws Alliance (AELA)
Moizo Bernard	IRD-France
Mori Luca	Conservation International (CI) NZ & Pacific Islands
Peteru Clark	Secretariat of the Pacific Regional Environment Programme SPREP
Qu Zoe	PhD student, University of Auckland
Taei Sue	Conservation International (CI) NZ & Pacific Islands
Taylor Lara	Manaaki Whenua - Land care research NZ
Taylor Prue	NZ Centre for Environmental Law
Tcherkezoff Serge	ANU/Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
Thatcher Jack	Ngahiraka Mai Tawhiti voyaging waka
Tremlett James	Ngahiraka Mai Tawhiti voyaging waka
Williams Tim	PhD Student, University of Auckland
Zhou Jess	Student, University of Auckland

Le texte ci-dessus est une traduction. Seule la version en anglais a été validée par les participants.